



SYNDICAT MIXTE DES EAUX
DU CHEMIN DES DAMES

République Française
Département de l'Aisne
Arrondissement de Laon
Canton de Villeneuve sur Aisne

COMPTE-RENDU COMITÉ SYNDICAL ORDINAIRE Jeudi 11 décembre 2025 à 19h30

Membres présents	24
En exercice	42
Votants	24

Date de convocation	28/11/2025
Date d'affichage	28/11/2025

Présents et représentés :

ARRANCY	DAULLE	Florence
ATHIES SOUS LAON	BRUN	Yves
ATHIES SOUS LAON	MACIEJEWSKI	Marie-Laure
BOUCONVILLE VAUCLAIR	BAVOIL	Fabrice
BOUCONVILLE VAUCLAIR	SOARES	Régis
CERNY EN LAONNOIS	MONTEFUSCO	Danielle
CERNY EN LAONNOIS	TROUILLET	Cyril
CHERMIZY AILLES	MOGLIA	Johnny
CHERMIZY AILLES	SPILLEBOUT	Karine
CRAONNE	HERMET	Geneviève
CRAONNELLE	ANDRE	Daniel
JUMIGNY	PAMART	Laure
JUMIGNY	DRIGNY	Jean-François
LOR	FERON	Didier
LOR	BLOT	José
MOULINS	COUVRET	Hervé
MOUSSY VERNEUIL	DEWEVER	Gilles
MOUSSY VERNEUIL	DE LA CROIX VAUBOIS	Loic
NEUVILLE SUR AILETTE	WIART	Jacques

PLOYART ET VAURSEINE	DEGRYSE	Alain
PLOYART ET VAURSEINE	BLOTTIERE	Daniel
SAINTE CROIX	MASCRET	René
VASSOGNE	MOREAU	Mélanie
VENDRESSE BEAULNE	CAILLIEZ	Bruno

Excusés : M. Franck VILLEQUEY (Commune de VASSOGNE)

Procurations : /

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à dix-neuf heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle d'activités de Neuville-sur-Ailette, sous la présidence de M. Bruno CAILLIEZ.

Le quorum étant atteint, M. Bruno CAILLIEZ, Président du Syndicat ouvre la séance.

- Présentation et approbation du rapport d'activité du délégataire SAUR [DELIB]

M. Jérôme Picard, Responsable de Territoire SAUR, nous fait la présentation du rapport annuel 2024 (RAD).

Quelques points à noter :

- Dans le cadre du contrat de délégation, il est prévu de procéder au **remplacement des compteurs de + de 18 ans**. En 2026 il est ainsi prévu le remplacement de 410 compteurs sur le territoire de notre Syndicat.
- **Peu d'évolution du nombre de clients** entre 2023 et 2024. Il y'a eu 8 créations de compteurs sur l'année 2024.
- **Point de vigilance sur le rendement du réseau** qui a baissé entre 2023 et 2024. Il est ainsi de 81,48% en 2024, alors que l'objectif fixé dans notre contrat est de 85%. Des actions correctives ont été menées en 2024 et se poursuivent en 2025, notamment sur la recherche et la réparation de fuites.
- Sur les prélèvements réalisée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) on constate **3 non-conformités**. Il est précisé que ces non-conformités n'ont pas entrainé la non-potabilité de l'eau.
- À cause de **l'arrêt programmé des réseaux 2G et 3G à la fin 2026**, il faudra procéder à des changements de matériels / système de télésurveillance (pour passer en 4G). La SAUR nous a remis un devis s'élevant à 45000€. Un point financier sera fait après les travaux de réhabilitation de nos ouvrages, pour voir la somme disponible sur le fond de travaux de notre contrat de délégation.

→ **Ce rapport est proposé au vote et adopté à l'unanimité**

- **Présentation du RPQS (rapport du prix et de la qualité du service public de l'eau) [DELIB]**

Ce document est public et sera mis en ligne sur le site internet du Syndicat.
Suite à l'exposé, le Président propose l'approbation de ce rapport.

→ *Ce rapport est proposé au vote et adopté à l'unanimité*

- **Délibération redevances Agence de l'Eau [DELIB]**

Suite à la mise en place en 2025 de la redevance "eau potable" et de la redevance "performance des réseaux d'eau potable", l'Agence de l'Eau nous communique ses nouveaux taux pour l'année 2026 :

- **Redevance « eau potable »**
→ Tarif fixé par l'agence de l'eau à **0,34€ HT** par mètre cube
- **Redevance « performance des réseaux d'eau potable »**
→ Tarif fixé par l'agence de l'eau à **0,148€ HT** par mètre cube

Le montant applicable est modulé en fonction de la performance des réseaux d'eau potable de la collectivité compétente pour la distribution publique de l'eau. Il est égal au tarif de base multiplié par un coefficient de modulation compris entre 0,2 (objectif de performance maximale atteint) et 1 (objectif de performance minimale non atteint, pas d'abattement de la redevance). Le coefficient pour notre syndicat est de 0,53 pour l'année 2026 ; **soit un tarif de 0,148€ x 0,53 = 0,07844 € HT par mètre cube.**

→ *Ces taux sont proposés au vote et adopté à l'unanimité*

- **Avancement de l'étude d'aire de captage**

Nous avons reçu ce matin le premier rapport d'Anteagroup. Ce document correspond à la phase 1 de l'étude, à savoir : l'étude hydrogéologique du bassin souterrain et la délimitation de l'AAC. Les prochaines étapes :

- Phase 2 : Étude de l'environnement de l'AAC → identifier toutes les pressions susceptibles d'altérer la qualité de l'eau dans l'aire d'alimentation du captage.
- Phase 3 : Élaboration du plan d'action → concevoir un plan d'actions opérationnel pour reconquérir durablement la qualité de l'eau.

- **Avancement PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau) et SDAEP (Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable)**

La subvention de l'Agence de l'Eau a été accordée (=80% du montant total soit 53 954€ ht)

Les devis ont ainsi pu être signés en novembre avec Altereo, pour mémoire : PGSSE = 31 977 € ht et SDAEP = 35 464 € ht

Les études vont pouvoir débuter en début d'année 2026.

- Transfert des immobilisations du compte 2315 au 21756 ou 21758 & durée d'amortissement de ces transferts [DELIB]

N° d'inventaire	Désignation	Date d'acquisition	Montant	Durée d'amortissement
2024-01	Refection toiture inventaire n305	04/04/2024	4 457,38	10 ans
222	7 Rue Principale LOR	03/11/2021	1 381,50	10 ans
223	6 Rue de la Grange Fosse ATHIES-SOUS-LAON	03/11/2021	1 381,50	10 ans
224	45 Rue du Château d'Eau ATHIES-SOUS-LAON	03/11/2021	2 308,50	10 ans
257	Remplacement branchements plomb	21/03/2024	1 700,93	10 ans
9000732348 0632	Clôture LOR	10/12/2021	3 684,00	10 ans
9000758668 1632	Remplacement 11 branchements plombs LOR + renouvellement 3 regards ATHIES-SOUS-LAON	14/06/2022	12 438,10	10 ans
9000758668 1732	Remplacement 11 branchements plombs LOR + renouvellement 3 regards ATHIES-SOUS-LAON	14/06/2022	1 462,50	10 ans
9000758668 1832	Remplacement 11 branchements plombs LOR + renouvellement 3 regards ATHIES-SOUS-LAON	14/06/2022	19 831,50	10 ans

- Proposition d'un contrat de territoire entre l'Agence de l'Eau et La Communauté de Communes de la Champagne Picarde

La Communauté de Communes de la Champagne Picarde nous propose de participer au Contrat de Territoire Eau Climat (CTEC) 2026/2030 signé avec l'Agence de l'eau.

Le Contrat Territoire Eau et Climat est un engagement pluriannuel visant à renforcer la résilience de notre territoire face aux défis liés à l'eau et au changement climatique. La signature de ce contrat avec l'agence de l'eau est le préalable pour permettre de mobiliser des subventions pour la préservation de la ressource en eau.

Le coût pour le syndicat serait de 650€ par an.

Nous sommes en attente du contrat type. Ce point sera donc remis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Conseil Syndical.

- Questions diverses

Quelques remontées des délégués, à l'attention de la SAUR :

- Bouconville-Vauclair :
 - o Problème de sous pression, notamment dans le haut de la rue de la Bove □ la SAUR va poser des enregistreurs pour surveiller et étudier également avec la modélisation hydraulique.
 - o Plusieurs fuites déjà réparées, mais qui reviennent toujours en amont, au niveau du 15 Grande Rue
 - o L'alarme de la pompe sonne intempestivement et bruyamment. Voir avec la Mairie pour plus d'infos.
- Chermizy-Ailles : problème de sous-pression également

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h20.

Fait en séance, les jours, mois et ans susdits, et ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

Le Président,
Bruno CAILLIEZ